Année universitaire 2009-2010

CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Relevé de conclusions de la séance du 2 avril 2010

Ordre du jour :

I. Approbation du compte rendu de la séance du 12 mars 2010.
II. Calendrier de l'année universitaire 2010-2011 (documents joints : calendrier 2010-2011, hypothèses 1, 2, 3).
III. Habilitations de diplômes, étape mi-parcours : demande émanant de l'UFR de Communication : création d'une nouvelle spécialité professionnelle au sein du master Information-Communication : "Direction et expertise, media et nouveaux supports" (document à venir).
IV. Convention (spécialité master international « Pratiques contemporaines de l'image : art, public, patrimoine ».

ÉTAIENT PRÉSENTS :	
Représentants enseignants **:**	Mmes COTTEGNIES, JOSSE, LE MAITRE, MANESSE, SALAZAR ORVIG, SAVIGNAC, TANANT, et VAN PRAET.
	MM. DAROS, FRAISSE et. THOMAS.
Collège IATOS **:**	Mmes AIT-ATMANE et GRANDAMY.
Représentants étudiants :	MM. GUITTON et ZUZUARREGUI-REDONDO.
Invités :	Mmes NOBLINS-BLANC, PIC, SABOURIN, TEULE et WOLF. MM. CAVALLO et HAMON.
ABSENTS :	Mmes BASILIEN, BOYER et CHALAYE.
	Melles COHEN, FASSIAUX, GAMICHON, GATHERIAS, HAOUZI, LEFEVRE, KHELOUI, TAYLOR et URBACH. MM. CHAIB, CHALOT, DELON, JOARLETTE, LAMBERT, MAILLARD, MEUNIER, PERROT et SCHMIDT
EXCUSE(E)S :	Mmes CHALAYE, FRANTZ et HAUSBEI
PROCURATIONS :	Mme AIT ATMANE pour BONNEFOIS
PROCURATION : FIN DE SEANCE	Mme SALAZAR ORVIG pour Mmes COTTEGNIES, MANESSE et M. FRAISSE

Le conseil se réunit en présence des anciens élus étudiants et des probables nouveaux élus (qui seront déclarés élus dans la journée). C'est pourquoi les votes qui sont effectués ne le sont qu'à titre indicatif.

I. CALENDRIER 2010-11

4 hypothèses sont aujourd'hui présentées aux conseillers, expose Anne Salazar, avec des dates de rentrée différentes : 13, 20 et 27 septembre. Des rentrées au 13, ou au 20 septembre, semblent cependant prématurées au regard du temps nécessaire à la préparation de la rentrée. La date du 27 semble donc a priori la meilleure. Toutes les hypothèses comportent par ailleurs deux semaines d'aménagement de locaux nécessitées par la réorganisation des composantes et programmées à l'intersemestre.
La quatrième hypothèse, issue des discussions du Bureau de l'université, prévoit un maintien des vacances de Toussaint et la suppression des vacances de février. Il a en effet semblé préférable de maintenir les vacances de Toussaint plutôt que celles de février pour avoir une respiration durant le long premier semestre. Par ailleurs, il faut accepter de sacrifier quelque chose pour ne pas sortir trop tard en juillet.

Les étudiants s'interrogent sur les points suivants :
- pourquoi ne pas faire les travaux d'aménagement des locaux pendant les vacances d'été ? Une telle programmation, répond Mme Salazar, ferait entrer en vigueur la nouvelle organisation des composantes au moment de la rentrée, ce qui doit être évité, de l'avis général.
- comment les étudiants pourront-ils contacter les secrétariats pendant la période d'aménagement des locaux qui fait suite à celle des examens ? Il faudra, répond Anne Salazar, trouver le moyen de maintenir des permanences de contact.

Barbara Le Maître s'interroge sur la nécessité de prévoir 3 semaines pour les examens, dès lors qu'une partie des épreuves se dérouleront dans le cadre de la « fusion inversée » (épreuve d'examen final associée au dernier partiel de CC) de la dernière semaine de cours.
A cette remarque Bruno Cavallo répond en indiquant que l'on ne connaît pas encore avec précision le pourcentage d'épreuves entrant dans le cadre de la « fusion inversée ». A ce jour, on peut évaluer ce pourcentage à 20, ou 30 %, des épreuves.
Il y a donc là une incertitude importante qui ne permet pas de décider de restreindre la durée des examens au motif qu'une proportion d'épreuves aura lieu pendant la dernière semaine de cours.
Il faut par ailleurs garder en tête que les 3 semaines permettront d'assurer aux étudiants de meilleures conditions de passage des épreuves et d'éviter les enchaînements intensifs du premier semestre, avec les multiples inconvénients en découlant. En outre, les 3 semaines permettront d'éviter les regroupements d'épreuves très difficiles à gérer sur 100 % des effectifs d'UE (et non seulement les inscrits en examen final), disposition qui aura pour effet mécanique d'augmenter le nombre des épreuves.
Pour Emmanuel Fraisse, la semaine de cours après Noël n'aura aucune utilité. Il est par ailleurs souhaitable que la rentrée n'ait pas lieu trop tard pour les préparations aux concours. Pour ces raisons, il se déclare favorable à l'hypothèse 3.

Pour Mme Savignac en revanche, la semaine d'après Noël permettra reprise de contact et restitution des travaux. Les vacances de la Toussaint sont par ailleurs nécessaires aux jeunes mères qui ont à faire garder leurs enfants. Comment se passeront par ailleurs les inscriptions pédagogiques de l'intersemestre, qui coïncideront avec les aménagements de locaux de la réorganisation ? Pourquoi ne pas programmer les aménagements en fin d'année ?
La fin d'année, répondent Mme Salazar puis M. Cavallo, est un pic d'activité : 6000 primo-arrivants s'inscrivent à cette période, dont 3000 à peu près sont des bacheliers. Les autres postulent pour une inscription à d'autres niveaux d'étude et passent par des Commissions pédagogiques. Juillet est donc une période où se télescopent les examens, le début des inscriptions pédagogiques dans certaines UFR et la préparation de la rentrée. C'est une très mauvaise période pour faire une réorganisation, qui, si elle améliore les choses à terme, provoque nécessairement dans un premier temps une déstabilisation.

Hélène Josse exprime de fortes réserves sur le calendrier proposé et centre son propos sur deux points :

- la sortie le 19 juillet est très tardive ;
- on doit réserver deux semaines à une réorganisation dont on ne connaît pas encore le contenu.

La réorganisation, répond Anne Salazar, a fait l'objet de multiples diffusions, notamment auprès des directeurs d'UFR.
Il faut par ailleurs garder en tête que la publication des résultats du 19 juillet ne concernera que les étudiants du rattrapage. Les autres auront déjà eu leurs résultats.
Il est temps maintenant de proposer un calendrier et arrêter des dates d'examen pour que ceux qui ont des dispositions à prendre puissent le faire.

Laura CAZES-PAILLET rappelle que nombre d'étudiants travaille pendant les vacances, notamment dans des centres aérés. Par ailleurs, la véritable amélioration, en matière de réorganisation, serait d'augmenter le personnel.

Si la rentrée a lieu le 13 septembre, indique Bruno Cavallo, plus de 3000 étudiants ne seront pas encore inscrits.

Le DFLE, indique Danielle Manesse, exclut pour sa part une rentrée au 13 septembre car un très grand nombre d'étudiants étrangers ne serait pas encore sur place à cette date.

Pour Catherine Brun, la semaine d'interruption des vacances de la Toussaint est une nécessaire respiration qu'il faut préserver. La semaine d'après Noël est une utile reprise de contact et permettra aussi de rendre les copies.
Amine Chaib l'approuve sur ce dernier point. Pourquoi par ailleurs ne prévoir seulement l'inscription en ligne qu'après la première session du deuxième semestre ?
La réinscription en ligne, répond M. Cavallo, aura lieu courant mars, parallèlement aux enseignements du deuxième semestre.

Le climat est difficile, souligne Line Cottegnies. Une rentrée au 13 septembre suppose que les personnels administratifs soient là le 15 août. Les hypothèses 3 ou 4 sont dans cette mesure les meilleures.

VOTE INDICATIF (avec les anciens élus étudiants)

NPPV : 3
Abstentions : 2
Hypothèses 1 et 2 : 0
Hypothèse 3 : 3 pour
Hypothèse 4 : 9 pour – adoptée

II. CREATION DE LA SPECIALITE PROFESSIONNELLE « DIRECTION ET EXPERTISE - MEDIAS ET NOUVEAUX SUPPORTS », AU SEIN DU MASTER INFORMATION –COMMUNICATION.

L'actuel M1, expose Eric Maigret, porteur de projet et directeur de l'UFR Communication, accueille quelque 280 étudiants et propose 39 enseignements centrés sur les thématiques suivantes : acteurs de la communication, sociologie, réception des publics, avec un ancrage fort en radio et en télévision. Quelques enseignements de Cinéma existent, mais ce n'est pas la spécialité de ce master.
Le M 2 n'offre pas suffisamment de places aux 280 étudiants du M1, ce qui provoque le départ de bons étudiants qui vont vers d 'autres établissements. Il manquait par ailleurs à l'UFR une spécialisation forte sur les medias, du côté des métiers de la production. C'est ce manque que se propose de combler le projet, dans les secteurs de la radio, de la télévision, des nouveaux médias et des industries musicales. Des interventions multiples de professionnels et des rapprochements avec des entreprises privées et publiques (dont France télévisions) sont prévues, avec le souci d'adapter la formation à l'évolution très rapide des métiers de ce secteur. Les partenaires seront des producteurs de programmes, des opérateurs téléphoniques, des chaînes de télévision, des sociétés d'étude et des entreprises internationales.
La moitié des enseignements est assurée par l'UFR.
Une partie du public visé est celui de professionnels en attente de compléments de formation. Il y a dans ce secteur de réels besoins, auxquels ne peuvent suffire à répondre des formations comme celle de Paris Dauphine (Gestion des medias) ou le CELSA.

Au nom de l'UFR de Cinéma-audiovisuel et de sa directrice, Barbara Le Maître expose des réserves qui portent sur l'éventuel doublon que constituerait cette formation avec le parcours « Economie, sociologie et nouvelles technologies » du master de Cinéma-Audiovisuel, en particulier dans les domaines du marketing et de la sociologie.
Par ailleurs, Paris I propose un master professionnel auquel le projet de l'UFR Communication ressemble fort. N'y a t-il pas là risque de doublon ? Les métiers visés sont les mêmes…

A ces objections Eric Maigret répond en indiquant qu'il est naturel qu'une UFR de Communication travaille sur des objets médiatiques. S'il existe par ailleurs d'autres formations, les besoins seront suffisants pour alimenter les formations existantes, y

compris un master professionnel à la Sorbonne nouvelle, dans le domaine du management des medias.

François Thomas pense que, le conflit entre les UFR de Communication et de Cinéma et Audiovisuel au sujet de ce master venant à peine d'éclater, il serait préférable que les deux composantes aillent plus loin dans la conciliation avant que le CEVU soit amené à se prononcer.

Des propositions de rapprochement, affirme Eric Maigret, ont été adressées à l'UFR de Cinéma-AV : la porte a été ouverte de ce point de vue aux mutualisations…

Bladi Zuzuarreghi, appuyé par Laura Cazes-Pailler, s'inquiète de l'intrusion du privé dans les formations : le master doit garder un lien avec la recherche, tout en assurant les liens avec la professionnalisation. Par ailleurs, les débouchés sont-ils réels dans cette économie instable des médias ?
Ce master a un public, répond Eric Maigret, de professionnels relevant de la formation continue, très motivés.

Anne Salazar rappelle qu'une réunion de conciliation a eu lieu la veille. Il a été constaté, pendant cette réunion, que les publics du Cinéma-AV d'une part, de la Communication d'autre part, n'étaient pas les mêmes. Des mutualisations sont-elles possibles ? C'est en ce sens qu'il faudrait travailler. Sinon, le CEVU aura à se prononcer sur la maquette de la Communication.

IV. CONVENTION MASTER INTERNATIONAL EN ETUDES CINEMATOGRAPHIQUES ET PRATIQUES DE L'IMAGE (Philippe Dubois)
En 2006, explique Philippe Dubois, responsable de ce master international, un accord a été établi avec l'université italienne d'Udine pour créer un parcours commun et international. Aujourd'hui, le partenariat s'élargit comme suit :
-les 2 acteurs « historiques » : Paris 3 et Udine ;
-à partir de la rentrée prochaine : Paris 10, Université catholique de Milan ; La Ruhr Universität Bochum (Allemagne) ;l'université de Liège ; Birkbeck College de Londres ;
-puis, ultérieurement, Paris 7, Pise, King's college de Londres, Barcelone et Amsterdam..

La convention, difficile à établir, a travaillé à concilier des organisations de formation différentes : masters de durées différentes (1 an en Angleterre et en Espagne).
Les objectifs ont été définis (article 1), la mobilité étudiante (article 4, avec 2 semestres dans l'Université d'origine et 2 semestres de mobilité – SM2 et SM 3- dans 2 Universités différentes.
Chaque Université envoie 5 étudiants à l'étranger, la moyenne d'étudiants accueillis est de 50 à 60 étudiants.
Un Conseil pédagogique se réunit pour préparer en mai-juin l'année qui suit : programme des cours, examens des candidatures, évaluation des niveaux de langue exigés (qui pourra donner lieu à prescription d'une formation linguistique supplémentaire), etc.

L'examen de la maquette fait apparaître une nouvelle UE de « Culture visuelle et anthropologie des langues « qui n'existait pas dans la version initiale. Cette création devra être indiquée au CA.
La convention est approuvée à l'unanimité moins 1 abstention.

La secrétaire de séance
F. Noblins-Blanc

La vice-présidente
A. Salazar Orvig